Nations Unies S/2005/795



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 2 décembre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur mon rapport du 15 décembre 2004 (S/2004/969) concernant l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans le pays (BANUGBIS). Je proposais, dans ce document, de proroger le mandat du Bureau jusqu'au 22 décembre 2005, proposition que le Conseil de sécurité a approuvée ultérieurement dans sa résolution 1580 (2004).

Au cours de l'année 2005, le BANUGBIS a continué d'appuyer les efforts déployés au niveau national pour rétablir l'ordre constitutionnel à la suite du coup d'état militaire du 14 septembre 2003. Les élections s'étant déroulées avec succès et le Président João Bernardo Vieira ayant prêté serment le 1er octobre 2005, le processus de transition en Guinée-Bissau a pris fin et l'ordre constitutionnel a été pleinement rétabli.

Dans une lettre qu'il m'a adressée le 21 novembre 2005, le Président Vieira a souligné qu'avec la conclusion pacifique de la transition politique et le plein rétablissement de l'ordre constitutionnel, le BANUGBIS s'était acquitté d'un élément important de son mandat. Il a fait observer toutefois qu'il avait encore un rôle décisif à jouer dans certains domaines essentiels pour la consolidation de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau et demandé la prorogation de ce mandat jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour que le BANUGBIS puisse continuer à aider la Guinée-Bissau à relever les défis de l'après-transition tout en poursuivant le laborieux processus de consolidation de la paix, je recommande que le mandat du Bureau soit prolongé d'un an, jusqu'au 31 décembre 2006.

Compte tenu de l'évolution de la situation politique dans le pays, je vous rappelle par ailleurs que, dans mon rapport du 12 septembre 2005 (S/2005/575), j'ai recommandé que l'on révise le mandat du Bureau de façon à lui permettre de s'adapter aux défis de l'après-transition auquel le pays se trouve maintenant confronté.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi **Annan**

05-64876 (F) 191205 191205

